DECLARATION LIMINAIRE
Commission Mixte Paritaire
ACCORDS CHRS
Jeudi 7 mai 2020

CETTE CRISE SANITAIRE NE DOIT PAS SERVIR DE PRÉTEXTE POUR RÉDUIRE LES DROITS DES SALARIE.E.S

FO, SUD et CGT dénoncent la situation des salarié.e.s dans les CHRS, premiers de corvée comme bien trop souvent, qui poursuivent leurs missions au péril de leur santé, de leur sécurité parfois même de leur vie.

Depuis le début de cette pandémie et de la décision gouvernementale de confinement de la population, les salarié.e.s des CHRS, tous métiers confondus, poursuivent comme ils le peuvent, avec professionnalisme et engagement, l'accompagnement des personnes parmi les plus vulnérables en se confrontant souvent à un manque cruel de moyens de protection.

À la veille du « déconfinement », FO, SUD et CGT persistent à dénoncer les conditions dans lesquelles encore trop de salarié.e.s dans les CHRS poursuivent leurs activités. Les modalités de reprise qui seront mises en place sont d'ores et déjà source d'inquiétude. Nous exigeons que les salarié.e.s et les personnes accompagnées aient tous les moyens de protection afin que cesse leur mise en danger.

FO, SUD et CGT rappellent cette revendication urgente : le maintien intégral des rémunérations de tous les salarié.e.s, peu importe leur statut. Cette revendication devant être facilement satisfaite puisque les budgets d'État sont maintenus.

FO, SUD et CGT comme l'ensemble des salarié.e.s du secteur, ne se contenteront pas d'un vague et condescendant « merci » avec une prime octroyée aux professionnels. Cela ne pourra en aucun cas compenser la perte cumulée de pouvoir d'achat des décennies passées.Pour FO, SUD et CGT, des actes forts s'imposent, des revalorisations nettes, des moyensdes moyenssuffisants pour répondre aux besoins des personnes accompagné.e.s, et une amélioration conséquente des conditions de travail.FO, SUD et CGT rappellent la revendication d'une augmentation immédiate de la valeur du point à 4€.

FO, SUD et CGT revendiquent et exigent aujourd'hui de NEXEM des prises de position claires :

- Ne pas appliquer les ordonnances issues de la loi « d'urgence sanitaire », qui viennent une nouvelle fois affaiblir le droit du travail et les accords collectifs en instaurant des dérogations que rien ne pourrait justifier, pas même cette crise sanitaire. **Ces ordonnances dérogatoires mettent encore une fois en danger la santé et la sécurité des salarié.e.s du secteur. Cela suffit !**
- De prendre les mesures d'urgence salariales permettant l'augmentation immédiate et durable du pouvoir d'achat des salarié.e.s ;
- De maintenir intégralement les salaires, peu importe le statut des salarié.e.s ;
- De respecter le droit à congés en n'imposant aucun congé pendant le confinement ;
- De prendre les mesures nécessaires au moment du dé-confinement pour limiter les répercussions, tant au niveau de la sécurité physique que psychique des équipes et des publics accueillis. Et surtout, de mettre à la disposition des salarié.e.s toutes les protections qui s'imposent ;
- De solliciter la demande de reconnaissance de maladie professionnelle pour les salarié.e.s malades dans le cadre de leurs missions ;
- Que soit garanti le libre fonctionnement des instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT, RP) et que cesse toute attaque contre le droit syndical.

Cette crise sanitaire met en lumière l'ineptie des politiques de casse orchestrée par les gouvernements successifs ces 30 dernières années dans notre secteur, politiques relayées et aggravées par tous les financeurs et accompagnées par NEXEM, au nom de l'austérité. Quel mépris pour les travailleurs en CHRS !

Et ce n'est pas faute, pour FO, SUD et CGT de vous avoir alerter sur cette situation, d'autant plus dramatique aujourd'hui tant en termes de conditions de travail que de rémunérations et nous dénonçons, une fois encore, avec force, les régressions continuelles que les autorités tarifaires imposent aux secteurs social, sanitaire et médico-social.

L'État et NEXEM doivent, cette fois-ci, satisfaire nos revendications.
Ce n'est pas aux salarié.e.s de payer cette crise !